UZES.FR

ENVIRONNEMENT

Le débroussaillement a eu lieu sur Uzès

Comme chaque année, des travaux de débroussaillement ont lieu à Uzès en vue de la saison estivale en collaboration avec l'ONF afin de prévenir les risques d'incendies et d'accueillir au mieux le public.

Publié le 28 juin 2023

Les obligations légales de débroussaillement remplies

Comme chaque année, des travaux de débroussaillement ont lieu à Uzès en vue de la saison estivale en collaboration avec **l'Office National des Forêts** (ONF). Le vendredi 16 juin, le conseiller municipal Jérome Aujoulat et Paul Privat de l'ONF, accompagnés de M. le Maire, Jean-Luc Chapon et M. Verdier ont présenté et mis en avant le travail qui a été fait afin de prévenir les risques d'incendies et d'accueillir au mieux le public.

Plusieurs lieux ont ainsi été débroussaillé sur toute la commune :

- Le parking du Serrebonnet
- Le parking de la vallée de l'Eure
- La zone vers l'ancien château d'eau
- La forêt communale avec la montée de l'ancienne décharge jusqu'à la table d'orientation
- Une parcelle qui est destinée à accueillir un parking pour le sentier des Capitelles
- Les sentiers de randonnée et le DFCI
- Le quartier de Mirabelles

Pour rappel, la forêt a quatre fonctions : la production de bois, la valeur écologique, l'accueil du public et la protection contre les incendies.

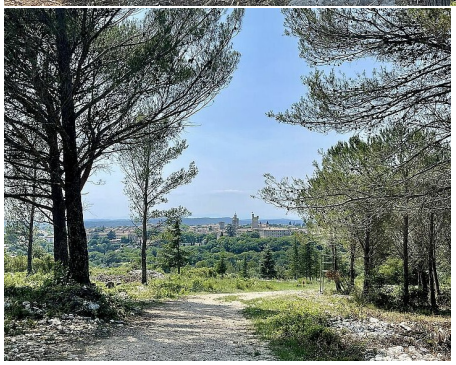

Bon à savoir

> Au quartier des Mirabelles, le débroussaillement a été réalisé par un collectif d'habitants afin de prévenir le risque d'incendie et protéger l'ensemble du quartier.
> Vers l'ancien château d'eau, les élèves de la Maison familiale rurale du Grand Mas s'occupent de valoriser les oliviers et la section pierre sèche a également retravailler l'aménagement paysager en réhabilitant l'ancien mur.

Un nouvel aménagement à la table d'orientation et vers l'ancien château d'eau

Pour éclaircir la vue sur notre belle ville, **certains arbres ont été rabattus du côté de la table d'orientation et de l'ancien château d'eau.** Sans oublier bien évidemment des travaux de débroussaillement pour rendre les lieux agréables et accessibles au public.

Côté aménagement, la ville a décidé d'installer **trois tables de pique-nique au niveau de la table d'orientation et deux tables de pique-nique sur le chemin de randonnée vers l'ancien château.** Ce sont les anciennes tables de pique-nique de la Vallée de l'Eure qui ont été reutilisées. Des aménagements qui feront le bonheur des touristes et des locaux qui pourront venir profiter de la quiétude des lieux et de vues à couper le souffle.

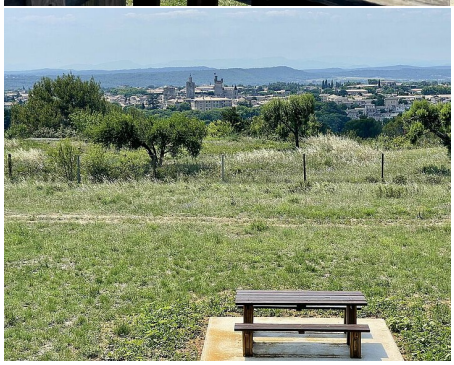

Chaque année le budget est d'environ 50 000€ pour entretenir la forêt communale qui fait environ 200 hectares (organiser le débroussaillement et faire des aménagements notamment), un peu plus de 30 000€ ont déjà été utilisés pour cette année.

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:
Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)